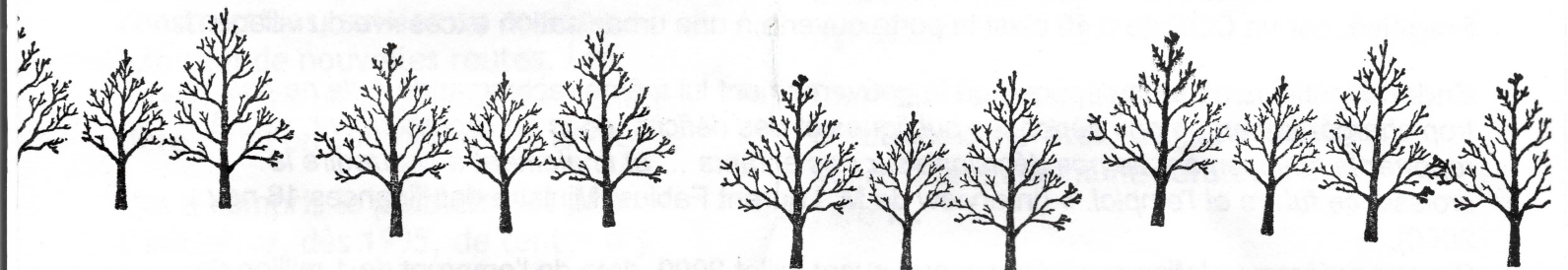




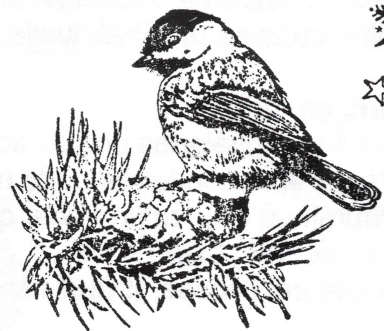
LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -



Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europeanus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°17-
-JANVIER 2001-

-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°17 (janvier 2001)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)

EDITO

Notre village vient de passer quatre tristes années.

Rien ne les laissait prévoir : l'équipe municipale actuelle avait été élue dans la continuité de la précédente et pendant deux ans personne ne s'en est plaint.

La suite, on la connaît ! A partir de mars 97, une série de projets déraisonnables et chers se succèdent, à l'initiative du Maire et sans consulter personne pas même les conseillers municipaux.

Quelques craventais s'en inquiètent et multiplient les interventions auprès du Maire : durant ces quatre années, pas moins de 18 tentatives (lettres, rencontres etc...) seront faites pour essayer de s'informer, de réfléchir ensemble et de trouver des solutions qui conviennent à tous. Le seul résultat -appréciable- c'est que le projet d'une « zone d'activité » de 6 hectares (!) est ramené à 2. Pour le reste, c'est toujours NON. Pas moyen de faire entendre un autre point de vue que celui de la Mairie.

Aujourd'hui, le « premier magistrat » (!!) quitte la place et c'est déjà ça. Nous lui souhaitons bon vent : qu'il navigue en paix.

Il laisse derrière lui un village fragilisé, endetté et empoisonné par de désolantes querelles.

Fragilisé, car un COS de 0.40 c'est la porte ouverte à une urbanisation excessive du village.

Endetté inutilement, à une époque où le gouvernement lui même recommande « *de ne pas trop charger la barque des dépenses publiques et des déficits, donc de l'endettement, sauf à reporter le financement de nos décisions sur nos enfants ... et finalement à contredire la croissance future et l'emploi.* » (interview de M. Laurent Fabius, Ministre des finances 16 nov 2000).

Si cette recommandation avait été connue avant juillet 2000, date de l'emprunt de 1 million de francs contracté par la commune, cela aurait-il changé quelque chose ? Non, sans doute. L'équipe municipale aurait mis le Ministre des finances dans le même panier que l'APAC, celui des « nuls désespérants » ! (cf Gazette) Ils imaginent sans doute que l'endettement est peut être mauvais pour la France mais que c'est une excellente chose pour Cravent !...

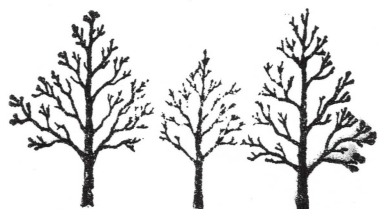
Empoisonné par le non respect de l'opinion des Craventais, chaque fois qu'elle exprime un désaccord : refus d'information, refus de communiquer des documents officiels, refus de toute réunion publique, refus de négocier, non prise en compte des pétitions ...

Pour faire bonne mesure, la dernière Gazette (n°122) a été utilisée par le Maire pour présenter son bilan et soutenir des candidats, ce qui est interdit. M. Génétay part donc sur une dernière illégalité, enrichie par l'habituelle agressivité du rédacteur de la Gazette.

Et bien, ça suffit !

Depuis 4 ans quelques uns se sont plu à diviser les Craventais : anciens et nouveaux, résidents principaux et secondaires ... ils ne savaient plus quoi inventer pour transformer en querelle ce qui n'aurait dû être qu'un débat contradictoire et amical. Alors, comment voulez vous que les gens se sentent bien !

Il faut que cela cesse, **il faut réapprendre à vivre ensemble à Cravent.**



L'AGRICULTURE : UNE CHANCE POUR CRAVENT.

Ça bouge en Ile de France qui redécouvre - enfin ! - son agriculture (une des plus belles de France) et ses agriculteurs, menacés par l'urbanisation galopante.

On n'osait plus l'espérer et voilà que tout le monde s'y met : le Conseil Général des Yvelines, le Conseil Régional de l'Ile de France, le Ministère de l'agriculture...

C'est que l'affaire est grave : si on laisse faire les bétonneurs de tout poil - et Dieu sait s'il y en a ! - le nombre d'agriculteurs diminuera de moitié en 15 ans. Beaucoup de ceux qui voulaient rester à la Terre, malgré les difficultés du métier, ont abandonné, découragés par la surface grandissante des constructions, suivies du cortège habituel de nouvelles routes. Les installations de jeunes sont en chute libre : 158 en 1990 et 48 en 1999.

Qui a compris le problème et pris l'initiative, dès 1995, de tenter d'y remédier ? Un des grands organismes cités plus haut ? Non, pas du tout : c'est un simple Maire d'une commune moyenne près de Cergy Pontoise qui ne compte plus que 7 agriculteurs auxquels tiennent les habitants. Pour les garder, diverses mesures concrètes ont été prises : réfection des chemins d'accès aux cultures, entretien des fossés, création d'un rayon « produits locaux » dans une grande surface etc ...

Il a fallu deux ans de patients efforts pour mettre sur pieds une « Charte agricole » qui a été signée par la Commune, les Conseils Général et Régional, l'Etat et bien sûr les agriculteurs qui, en échange, se sont engagés à respecter l'environnement et à rendre certains services à la Commune.

La vocation agricole de la Commune a été immédiatement inscrite dans le nouveau POS.

Et le Maire de déclarer : « C'est un message clair aux investisseurs et aux promoteurs immobiliers. Ce n'est pas la peine d'acheter des parcelles dans l'espoir que toute une zone deviendra constructible. Ces terre resteront agricoles. »

Un discours aussi clair et accompagné d'actions concrètes, de la part d'un Maire d'une commune rurale, c'est rare !...

Souhaitons que l'exemple de ce Maire soit suivi par d'autres et pourquoi pas à Cravent par la prochaine équipe municipale.

Voilà une initiative qui paraît adaptée à un village comme Cravent ! Non ?

Il est temps aujourd'hui de prendre conscience que notre richesse à Cravent c'est le caractère rural préservé du village. A nous de savoir en tirer parti.



VIVRE ENSEMBLE À CRAVENT

L'APAC (ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET L'ANIMATION DE CRAVENT) PROFITE DE CE NUMÉRO DU HÉRISSON POUR VOUS INFORMER QU'ELLE APPORTE TOUT SON SOUTIEN À LA LISTE "VIVRE ENSEMBLE À CRAVENT".

MAIS ATTENTION!

S'IL EST VRAI QUE CETTE LISTE COMPREND DES ADHÉRENTS DE NOTRE ASSOCIATION, ELLE N'EST PAS SEULEMENT COMPOSÉE DE MEMBRES DE L'APAC.

DANS LE BUT DE REPRÉSENTER AUSSI FIDÈLEMENT QUE POSSIBLE TOUTE LA POPULATION CRAVENTAISE, LA LISTE "VIVRE ENSEMBLE À CRAVENT" A TENU À COMPOSER UNE ÉQUIPE OUVERTE À DES CRAVENTAIS QUI NE FONT PAS PARTIE DE L'APAC.

D'AILLEURS, L'APAC ENTEND BIEN CONTINUER SON ACTION VIGILANTE APRÈS LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES, COMME ELLE LE FAIT DEPUIS 24 ANS...

BONNE CHANCE AUX CANDIDATS DE LA LISTE "VIVRE ENSEMBLE À CRAVENT"!

